

Le directeur général associé (DG associé)

élabore le plan stratégique et veille à ce que l'organisation évolue de sorte à répondre aux besoins changeants de la communauté militaire. Il fournit aussi une orientation efficace et en temps voulu afin que les priorités et les orientations organisationnelles soient prises en compte dans la prestation des programmes. Le DG associé encadre également la mise en œuvre des programmes Appuyons nos troupes et le Fonds Appuyons nos troupes ainsi que les communications stratégiques.

Le chef d'état-major (CEM)

se concentre sur la gestion des activités quotidiennes et sur la coordination des activités multidivisionnelles. Il est aussi responsable des affaires publiques, des services de traduction, des droits de la personne et de la prévention du harcèlement ainsi que des programmes d'éthique et des valeurs. Il s'occupe également de la gestion du dépôt central des dossiers du DGSSPF et de l'administration du Secrétariat des BNP.

Organigramme

